



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU
mardi 19 mars 2013
19 heures 00**

AS/MG

N° 001487

Administration
Générale - Débat
national sur la
transition énergétique
et consultation sur le
projet de schéma
régional du climat, de
l'air et de l'énergie
(SRCAE)

Affiché le :

Le mardi 19 mars 2013 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION : M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSES : Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Le conseil est informé qu'une conférence environnementale a été organisée les 14 et 15 septembre 2012. A cette occasion a été mis en place un débat national sur la transition énergétique.

Par courrier du 17 décembre 2012 Monsieur le Préfet de Région et Monsieur le Président du Conseil Régional ont souligné qu'il revient aux collectivités territoriales et notamment aux Régions, de porter ce débat sur le territoire national. Ainsi, la Région Provence Alpes Côte d'Azur souhaite organiser ce débat au niveau régional en partenariat avec les services de l'État tout en encourageant les territoires infra régionaux à être des acteurs actifs.

La Commune d'Apt au travers du programme AGIR s'est attachée à déployer sur son territoire une stratégie énergétique durable qui lui permette à terme de réduire de manière significative ses consommations d'énergie et développer des filières d'approvisionnement énergétique locale et renouvelable.

La Commune d'Apt a pareillement un rôle à tenir dans les débats en cours consacré à l'évolution énergétique. Sa mobilisation autour des enjeux de la transition est donc particulièrement importante, notamment pour mener des actions de concertation et de sensibilisation des acteurs de votre territoire.

C'est pourquoi, le conseil est informé du compte-rendu de la conférence énergétique régionale du 30 Novembre 2012 qui a été l'occasion de marquer le lancement de ce débat dans notre région.

Dans le cadre de ce débat, l'avis de la collectivité pourra être transmis par voie électronique ou par courrier à l'intention du préfet de région et du président du conseil régional avant le 15 avril 2013.

Il est précisé que le projet de SRCAE est mis à la disposition du public depuis le 3 janvier 2013 jusqu'au 15 avril 2013 sur les sites internet de la préfecture de région et de la Région, ainsi qu'aux sièges de la Région, de la préfecture de région, des préfectures et des sous-préfectures de chaque département. Le public a la possibilité de faire part de ses observations sur ces sites internet ou sur les registres ouverts à cet effet.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Formule, un avis favorable au schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**